

Question 1

- « Le site sera-t-il gratuit ou payant ? (lors d'une réunion sur le projet en date du 24/06/2021, lors de laquelle la province Sud était présente au titre des contrats de développement, il est évoqué une entrée payante au prix d'environ 2500FCFP par personne)
- Le site sera-t-il ouvert que de temps en temps sur rendez-vous pour l'accueil des groupes ou un accueil permanent sera-t-il organisé sur place ?
- Dans ce deuxième cas, quels seront les jours et horaires d'accueil du public ? Le site sera-t-il ouvert les samedi et dimanche ?

Réponse :

Le site ne sera pas ouvert au public du fait qu'il s'agit d'une zone habitée. Il est donc nécessaire de maîtriser la fréquentation du site en programmant des visites guidées à plusieurs niveaux :

- Sortie scolaire
- Sortie en groupe
- Sortie organisée lors d'une journée découverte

Toute fois en accord avec l'association Kouvekoa, il est à envisager que le site soit ouvert le samedi en fonction de l'état de la marée, par exemple.

Dans ce contexte, les visites guidées seront payantes, il s'agit d'un service avec un guide formé.

Question 2 :

Le document précise qu'un animateur sera formé pour réaliser des visites guidées. De quel type de formation s'agit-il ?

- Avec quel financement seront rémunérées la ou les personnes présentes sur le site ?
- Le budget alloué par la mairie dans la convention sera-t-il suffisant pour entretenir les aménagements ?
- Comment l'association communiquera-t-elle pour attirer le public ? Sur quels outils ? avec quel budget ?
- En complément des explications botaniques proposées au public, comment seraient envisagées la valorisation et l'animation du sentier ?

Dans le cadre de l'étude réalisée par LITTORALYS, il a été défini les moyens à mettre en œuvre pour l'animation et la gestion du sentier (voir annexe) :

- L'animateur sera formé par le CIE.
- La rémunération sera en fonction du statut de l'animateur.
- En lien avec l'office du tourisme Grand Sud et les services de la ville du Mont-Dore, un programme d'animation sera élaboré à l'instar des animations à la tribu de Saint-Louis.
- Le sentier a une vocation pédagogique (public scolaire) et écotouristique (visite guidée, journée « Découverte »).
- Un budget de fonctionnement a été estimé jusqu'en 2024.

4.4 Estimation du budget de fonctionnement (2022-2024)

Poste	2022	2023	2024
Formation	550 000		
Frais de personnel (estimation haute)	1 250 000	2 400 000	2 400 000
Frais de fonctionnement	300 000	150 000	150 000
Frais de gestion du site	600 000	600 000	600 000
Total Budget Fonctionnement	2 700 000	3 150 000	3 150 000

Question 3

Il est à noter, que l'accès payant et non libre au site, devra s'accompagner d'un véritable service offert aux visiteurs : qualité de la visite guidée, informations scientifiques et botaniques, animations, qualité des infrastructures, A défaut, le site pourrait être rapidement « boudé » des touristes, d'autres promenades dans la mangrove gratuites et sans contraintes horaires, étant accessibles dans un rayon proche de celle-ci. »

Réponse :

Une analyse des sentiers existants concernant la découverte de la Mangrove été réalisé afin d'évaluer la pertinence du projet concernant la mangrove de Kouvekoa. Cette analyse a permis de mettre en évidence que le projet de Kouvekoa présente des atouts pouvant se démarquer des sentiers existants du Grand Nouméa.

Egalement, l'association Kouvekoa et la ville du Mont-Dore sont conscients que la réussite du projet nécessite des supports et une animation de qualité afin de pérenniser l'activité écotouristique. Aussi, en parallèle des travaux, des formations seront dispensées en fonction des besoins, en particulier, pour les informations concernant la flore et la faune. C'est pourquoi le CIE accompagnera l'association Kouvekoa dans cette phase.